



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

Fédération Française de Vol Libre

DOSSIER DE DEMANDE DE CREATION D'ECOLE DE BOOMERANG



École Française
de Boomerang



4 Rue de Suisse
06000 Nice

Agréée sous le n°75S131
<http://federation.ffvl.fr/>



Le partenaire officiel du kite

DOSSIER DE DEMANDE DE LABELLISATION D'ÉCOLE DE BOOMERANG

1 - Renseignements administratifs

Nom : Prénom :

Adresse

Code postal Commune

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Mail : @

Informations relatives à la structure (qui apparaîtront dans les publications FFVL)

Appellation :

Adresse

Code postal Commune

Téléphone fixe : fax :

Téléphone mobile :

Mail : @

Site Internet :

Téléphone à faire figurer sur les promotions de la F.F.V.L. :

Coordonnées GPS de votre structure pour localisation sur la carte fédérale :

.....

Numéro SIRET :

Forme juridique de la structure

CLUB FFVL (association loi 1901)

Etablissement scolaire conventionné FFVL

Collectivité conventionnée FFVL

Organisme à but lucratif FFVL

↳ Forme juridique de la structure :

2 - Adhésion - engagements

Je soussigné,

Dirigeant de la structure

Demande à créer une structure école de boomerang, en conséquence de quoi je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de la F.F.V.L. ainsi qu'à me conformer à la « Charte des écoles FFVL de boomerang ».

Je m'engage également à délivrer des licences ainsi que le kit Educ' en ciel construction dans le cadre des actions éducatives.

Fait à Date

Signature

Cadre réservé à la FFVL

Date d'arrivée du dossier :

Avis de la commission :

Passage en réunion du bureau directeur de la F.F.V.L. du :

3 - Renseignements techniques et pédagogiques

ENCADREMENT TECHNIQUE & PÉDAGOGIQUE

Le premier moniteur sur la liste assure le rôle de Directeur technique de l'école (DTE)

Nom : Prénom :

Numéro de licence F.F.V.L. :

Qualification permettant l'enseignement du boomerang

Qualification fédérale :

Animateur fédérale boomerang (oui/non) :.....

Autre diplôme relatif à l'encadrement d'APS :

Autre diplôme :

Nom : Prénom :

Numéro de licence F.F.V.L. :

Qualification permettant l'enseignement du boomerang

Qualification fédérale :

Animateur fédérale boomerang (oui/non) :.....

Autre diplôme relatif à l'encadrement d'APS :

Autre diplôme :

Nom : Prénom :

Numéro de licence F.F.V.L. :

Qualification permettant l'enseignement du boomerang

Qualification fédérale :

Animateur fédérale boomerang (oui/non) :.....

Autre diplôme relatif à l'encadrement d'APS :

Autre diplôme :

ACTIVITES ENSEIGNÉES

- Atelier de construction Initiation au lancer
 Initiation à compétition Autres (précisez) :

PRESTATIONS PROPOSÉES (vous pouvez fournir une plaquette si vous en disposez)

TYPE DE PUBLIC CONCERNÉ PAR L'ORGANISME

- Jeunes, précisez la tranche d'âge :
 Adultes
 Scolaires
 Public à mobilité réduite
 Autres (précisez) :

LOGISTIQUE ET IMPLANTATION

L'école dispose :

- D'un local d'accueil (bureau, secrétariat)
 D'une salle pour recevoir des groupes
 D'un local technique (stockage du matériel, entretien)

SÉCURITÉ ET SECOURS

- Trousse de secours sur le site ¹
 Téléphone portable
 Téléphone fixe disponible sur le site

¹ Décret n° 93-1101 du 3 septembre 1993 Art. 7. - Les établissements mentionnés à l'article 47 de la loi du 16 juillet 1984 précitée doivent disposer d'une trousse de secours destinée à apporter les premiers soins en cas d'accident et d'un moyen de communication permettant d'alerter rapidement les services de secours. Un tableau d'organisation des secours est affiché dans l'établissement et comporte les adresses et numéros de téléphone des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.

SITE(S) DE PRATIQUE UTILISÉ(S) PAR L'ORGANISME

Nom usuel du site utilisé :

Commune : Département :

Nom usuel du site utilisé :

Commune : Département :

Nom usuel du site utilisé :

Commune : Département :

Merci de compléter le plus précisément possible ce dossier.

Document à joindre au dossier :

- La charte EFB signée
- Les engagements sur papier libre, (l'engagement signé par le directeur à verser à la FFVL le montant des licences annuelles fixées par l'assemblée générale de la FFVL et de s'acquitter des cotisations annuelles fixées par les assemblées générales de la ligue et du comité départemental, et l'engagement de licencier tous ses élèves à la FFVL).

A renvoyer par courrier à cette adresse :

Fédération Française de Vol Libre
4 rue de Suisse - 06000 NICE